

À Mesdames, Messieurs les **Conseillers
Communautaires**

2 Place Saint-Christophe
36370 LIGNAC
☎ 02 54 24 31 40 – contact@cdcmova.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

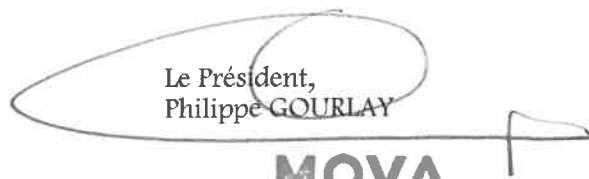
LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025 à 18H30
En la Salle 15 de SAINT-BENOIT-DU-SAULT
cour de l'école primaire (à droite de l'Office du Tourisme)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2025 ;
3. Retrait de la délibération n° 2025-06-10.PS01 en date du 10 juin 2025 relative à une demande de subvention au titre du Programme national Ponts « travaux » pour les travaux de réparation et renforcement du pont – VC 19 – Communes de Tilly (36) / Lignac (36) / Coulonges-Les-Hérolles (86) ;
4. Répartition des parts au titre du Fonds d'Action Rurale (F.A.R. voirie) 2026 ;
5. Renouvellement de la convention territoriale globale CAF de l'Indre et Territoire du syndicat mixte du PNR Brenne ;
6. Préfiguration d'un label « Pays d'Art et d'Histoire » départemental : engagement de principe ;
7. Détermination du loyer et validation du bail commercial d'un bâtiment de la Zone Artisanale « B » de Saint-Benoît-du-Sault ;
8. Convention d'apurement des loyers impayés ;
9. Création d'un poste pour la micro crèche de Lignac ;
10. Recours à l'apprentissage ;
11. Budget Principal : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 ;
12. Budget Annexe « locations commerciales » : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 ;
13. Vote du solde de la subvention communautaire 2025 à l'US Argenton Cyclisme ;
14. Questions et informations diverses.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Philippe GOURLAY



MOVA
Communauté de communes
Marche Occitane
-Val d'Anglin

